

## AVENANT N° 2 REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE 2018

### ART. 1 - DEFINITION

La F.F.M. met en compétition, en 2018 avec ses Clubs organisateurs, le Championnat de France Superbike.  
Un titre de Champion de France 2018 sera attribué à l'issue de la saison dans chacune des catégories ci-dessous.

#### Pré-Moto 3

**Machines 250cc 4 Temps (moteur d'origine tout terrain)**

#### Trophée de France 600 PIRELLI

au-dessus de 350 et jusqu'à 600cc (4 cylindres) et 675cc (3 cylindres) - réglementation 600 Promosport et correspondant à la réglementation spécifique pour cette catégorie (art. 27 et suivants du présent règlement).

#### Supersport Evo

Machines correspondant à la réglementation Supersport France

Plus de 401 à 600 cc 4 Temps, 4 cylindres maximum

Plus de 401 à 675 cc 4 Temps, 3 cylindres maximum

Plus de 600 à 750 cc 4 Temps, 2 cylindres maximum

#### Superbike et Superbike Challenger

Machines correspondant à la réglementation Coupe F.I.M. Superstock 1000cc

#### Side-Cars \*

F1 châssis long jusqu'à 1000 cc

600cc châssis long ou châssis court jusqu'à 600cc

plus de 401 à 600 cc 4 Temps, 4 cylindres maximum

plus de 401 à 675 cc 4 Temps, 3 cylindres maximum

plus de 600 à 750 cc 4 Temps, 2 cylindres maximum

(\*) Un titre de Champion de France Pilote et un titre de Champion de France Passager sera décerné sur les classements scratch et 600cc. Les passagers marqueront les points correspondant à leur place sur chaque épreuve.

...

Paris, le 27 juin 2018